

Latin deuxième langue

Banque ELVi

Session 2021

1 - Le sujet

Après avoir composé en 2020 en version latine sur un texte extrait des *Faits et dits mémorables* de Valère Maxime, texte en lien avec le thème de 2020, les candidats ont, pour l'écrit du concours 2021, composé en version latine sur un texte, en adéquation avec le thème de l'année, intitulé « Cicéron raconte à Brutus comment sa maigreur a justifié un voyage en Asie mineure », qui était emprunté au *Brutus* (91, 313-314).

Le texte de cette année, qui comprenait 151 mots, était d'un format équivalent à celui du texte de l'année dernière.

2 - Barème, attentes du jury

La correction des copies reposait sur les modalités suivantes : pour chacune des phrases de la version, toutes les copies ont été successivement corrigées ; puis chaque copie a fait l'objet d'un examen individuel portant sur l'ensemble du texte.

Le barème permettait de relever différentes fautes dont voici une liste qui, sans être exhaustive, entend être détaillée : non-sens ; contresens ; contresens faisant non-sens ; structure faisant contresens ; contresens de construction ; faux sens faisant contresens ; mode ; temps ; faux sens ; mal dit ; inexactitude ; mal dit faisant faux sens ; inexactitude faisant faux sens ; très mal dit faisant faux sens.

A cette liste on doit joindre celle des fautes de français (syntaxe, morphologie verbale, morphologie nominale, accord sujet-verbe, fautes d'orthographe, problèmes de registre ou de style).

Lorsque le texte n'a pas été traduit en entier, des points supplémentaires ont été retirés pour les passages non-traduits.

Si les fautes de français étaient cumulables avec les erreurs d'interprétation de tel ou tel passage, même lorsque le passage en question était affecté d'une pénalité forfaitaire, les traductions particulièrement réussies de tel ou tel passage ont pu être distinguées par l'octroi d'une bonification (AB, B ou TB) qui compensait alors, selon le cas, tel ou tel point moins réussi. Grâce à ce principe de compensation, plusieurs copies présentant quelques erreurs ont pu cependant recevoir une note de 20 sur 20.

3 - Remarques de correction

L'épreuve, comme il se doit pour une épreuve de concours, a été discriminante et a permis de nettement hiérarchiser les 147 copies, qui se répartissent sur la quasi-totalité de l'échelle des notes, puisque les notes vont de 0,5 sur 20 à 20 sur 20.

Les candidats ont été très peu nombreux à ne pouvoir traduire l'intégralité de la version, signe manifeste d'une bonne gestion du volume horaire imparti à l'épreuve. Aucune copie blanche n'a été rendue.

De trop nombreuses copies, cependant, présentent des fautes de français qui leur portent préjudice : la règle de l'accord du participe passé n'est pas maîtrisée, l'indicatif passé simple actif semble ne plus être connu, et les confusions entre verbes du premier groupe, verbes du deuxième groupe, verbes du troisième groupe ont été fréquentes lorsqu'il s'agissait de proposer la forme correcte d'un verbe à la troisième personne du singulier de l'indicatif passé simple actif.

De nombreuses copies présentent de réels défauts de méthode : le texte n'est souvent pas construit ; les mots sont parfois traduits après avoir été extraits çà et là sans qu'il soit tenu compte ni de la ponctuation ni de la construction de la phrase latine. Plusieurs candidats n'ont pas respecté les phrases latines, coupant une phrase en plusieurs ou, ce qui est pire, faisant une phrase unique à partir de deux phrases latines.

Relevons ici, sans prétendre offrir un bilan exhaustif, les éléments qui ont posé problème et qui permettent de comprendre le texte.

Dans la première phrase, les propositions n'ont souvent pas été construites avec rigueur. La phrase comprenait une proposition subordonnée introduite par *quoniam* dont le verbe principal est *uideris*, une principale dont le verbe est *complectar* et une proposition subordonnée relative introduite par *quae* (dont l'antécédent est *nonnulla*) et dont le verbe principal est *uideantur*. Dans la première proposition, *uideris* a souvent été confondu avec *uides*. *Videris* est complété par *uelle*, dont l'objet est *cognoscere*. L'objet de *cognoscere* est *me*, qui renvoie à Cicéron. Les trois groupes à l'ablatif (*non naeuo aliquo ; aut crepundiis ; sed corpore omni*) sont sur le même plan. *Complectar* devait être ici compris comme un futur.

Dans la seconde phrase, la formule *gracilitas et infirmitas corporis erat in nobis* pouvait être rendu par l'expression de la possession. *Habitus* et *figura* sont introduits par des relatifs de liaison. Ils sont tous deux les sujets de *putatur*. La fin de la phrase ne posait pas de difficultés particulières.

Dans la troisième phrase, il convenait de suivre le mouvement de la phrase. La proposition relative introduite par *quibus* dépend de *eos*. *Hoc* annonce la relative en *quod*. Les ablatifs qui dépendent de *dicebam* sont sur le même plan.

Dans la quatrième phrase, la répétition de *et* était à conserver. La phrase comprenait une première proposition subordonnée, introduite par *cum*, dont le verbe est *hortarentur*. Le verbe est complété par une complétive introduite par *ut* dont le verbe est *desisterem*. Rappelons que *causas agere* doit être connu, et signifie plaider une cause ; plaider peut suffire. Le verbe de la principale est *putavi*. Le verbe est complété par une proposition infinitive, dont les verbes sont des adjectifs verbaux *adeundum* et *discendendum*. Les deux adjectifs verbaux sont articulés grâce à une comparaison (*potius... quam*).

Dans la cinquième phrase, il fallait distinguer tout d'abord une subordonnée introduite par *cum* dont le verbe est *censerem*. Ce verbe est complété par une proposition infinitive dont le verbe est *posse* lui-même complété par *uitare* et *dicere*. Ces verbes sont complétés par trois ablatifs, qu'il fallait traduire sur le même plan (*remissione ; moderatione uocis ; commutato genere dicendi*). Cette subordonnée est complétée par une proposition subordonnée introduite par *ut* dont le verbe est *mutarem*. Le verbe de la principale est *fuit*.

Dans la sixième phrase, conformément aux règles grammaticales des noms de lieu, *Roma* désigne l'origine.

Tout en constatant que le niveau des candidats en latin, cette session, semblait très hétérogène (beaucoup de copies ont eu une note inférieure à 7 ; à l'inverse, beaucoup ont eu une note supérieure à 15 ; cette année il y a eu peu de copies « moyennes »), le correcteur a toutefois eu le plaisir, cette année encore, de lire de belles propositions de traductions qui montraient une maîtrise solide des subtilités grammaticales de la langue latine, et une maîtrise non moins solide de la langue française. Le texte ne présentait pas de réelles difficultés, si le candidat s'attachait à construire le texte avec rigueur. Très souvent les difficultés du texte disparaissaient, si on analysait la construction.

4 - Conseils aux futurs candidats

Une épreuve de version latine se prépare tout au long de l'année : les futurs candidats devraient lire régulièrement des textes en édition bilingue et revoir fréquemment tous les chapitres d'une grammaire latine, afin de maîtriser morphologie verbale, morphologie nominale et syntaxe, sans oublier de vérifier leurs connaissances en grammaire française. Il peut également être utile d'avoir des notions d'histoire de la littérature latine et d'histoire ancienne. En outre, il convient de construire le texte latin (repérage des verbes, des conjonctions de subordination, de coordination, etc.) avant même de commencer à chercher dans le dictionnaire.

Proposition de traduction :

Maintenant, puisque tu parais vouloir me connaître tout entier non par quelques signes naturels ou de menus objets mais par mon corps tout entier, j'embrasserai ici quelques détails, qui peut-être sembleront moins nécessaires. J'étais alors très maigre et très délicat de corps, avec un cou long et mince, complexion et apparence qui ne sont pas loin, croit-on, d'être un danger de mort, quand s'y ajoutent le travail et de grands efforts de poumons. Et cela inquiétait d'autant plus les personnes auxquelles j'étais cher, que dans mes discours je disais tout sans baisser le ton, sans varier mon débit, de toute la force de ma voix, et en faisant effort de mon corps tout entier. Aussi, alors que mes amis et les médecins me conseillaient de ne plus plaider, je crus devoir m'exposer à tous les risques plutôt que de renoncer à la gloire de l'éloquence, que j'espérais. Comme j'étais d'ailleurs persuadé qu'en baissant le ton, en mesurant ma voix, en corrigeant ma déclamation, je pourrais tout à la fois échapper au péril dont j'étais menacé et avoir une éloquence plus posée, afin de changer ma manière de parler, ce fut le motif de mon départ pour l'Asie. Ainsi, après avoir exercé comme avocat pendant deux ans et m'être fait un nom connu au forum, je partis de Rome.